

MAIRIE DE BEHOUST

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2010

<p><u>Date de convocation :</u></p> <p>03 avril 2010</p> <p><u>Date d'affichage de la convocation :</u></p> <p>03 avril 2010</p> <p><u>Nombre de conseillers</u></p> <p>En exercice : 11 Présents : 08 Pouvoirs : 01 Votants : 09</p>	<p>L'an deux mille dix, le 14 avril à 20 heures 45.</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER maire.</p> <p><u>Etaient présents :</u> Mmes Christelle BOURGOIN, Séverine LESAFFRE, Elisabeth DUFAUD, Myriam MICHARD, Maryse BARADAT, , Mrs Alain DUFAUD, Mr Rodolphe GARNIER,</p> <p><i>Formant la majorité des membres en exercice.</i></p> <p><u>Absents excusés et représentés :</u> Jean-Pierre VOUTERS</p> <p><u>Absents Excusés :</u> Mme Sandrine LUCAS et Mr Alain REDON</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> M Alain DUFAUD</p>
--	---

Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

- ↪ Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 octobre 2010.
- ↪ Compte de gestion du receveur de l'exercice 2009 Commune – CCAS-CDE
- ↪ **Compte Administratif 2009**

Commune : Investissement : Dépenses 386.544,96 € Recettes 439.767,57€

Le résultat de la section d'investissement au 31/12/2009 fait apparaître un excédent de : **53.222,61 €**
Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 43.170,17 €uros à l'article 1068 en report à nouveau.

Fonctionnement : Dépenses 247.395,62 € Recettes 379.969,15 €

Le résultat de la section de fonctionnement au 31/12/2009 fait apparaître un excédent de : **132.573,53 €**
Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 49.163,72 €uros en report à nouveau.

Caisse des Ecoles : Fonctionnement : Dépenses 3.570,51 € Recettes 42,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement au 31/12/2009 fait apparaître un déficit de : **3.528,51 €**
Le Conseil d'Administration décide d'affecter la somme de **3.528,51 €**uros à l'article 002 résultat de fonctionnement reporté.

CCAS : Fonctionnement : Dépenses 2.719,63 € Recettes 198,38 €
Le résultat de la section de fonctionnement au 31/12/2009 fait apparaître un déficit de : **2521,25 €uros**
Le Conseil d'Administration décide d'affecter la somme de **2521,25 €uros** à l'article 002 résultat de fonctionnement reporté.

↪ **Budget Primitif 2010**

Commune : Fonctionnement : dépenses 413.363,93 € Recettes 413.363,93 €
Investissement : dépenses 1 302.030,81 € Recettes 1 302.030,81 €

Caisse des Ecoles : Fonctionnement : dépenses 5.328,51 € Recettes 5.328,51 €

CCAS : Fonctionnement : dépenses 3.800,00 € Recettes 3.800,00 €

↪ **Taux d'impôts communaux 2010**

Mêmes taux que pour 2009 à savoir taxe habitation 2.5%, taxe foncière (bâti) 4.4 %, taxe foncière (non bâti) 18.75 %, taxe professionnelle 5.90 %

↪ **Impôts syndicaux 2010**

SIVOM de Montfort l'Amaury : 9.120,00 €
SIVOM de Montfort l'Amaury RIAM : 389,00 €
SIEED : 41.000,00 €

↪ **Déclarations préalables**

DP 078 053 10 E0001 - LO-HIVE NAM Jean-Pierre - 10 Chemin de la Pimardière
Construction d'une clôture **Avis favorable**

DP 078 053 10 E0002 – LE COLZER Thierry – 12 Rue du Nid de Geai
Réhabilitation d'un bâtiment en studio (**en cours d'instruction**)

DP 078 053 10 E0003 – CHANCEREUL Jean-Louis – 42 Rue du Moutier
Pose d'un abri de jardin **Déclaration préalable annulée par le pétitionnaire**

DP 078 053 10 E0004 – LANNOY Patrick – 31 Rue du Moutier –
Pose d'un velux **Accord tacite**

↪ Convention "GALA" Garancières Arts et Loisirs Associatifs

↪ Indemnité de recensement de la population

↪ Etude de faisabilité du centre de loisirs

↪ Contrat Rural

↪ Déplacement du monument aux morts

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 0 h 15

Le Maire

Guy PELISSIER